

Cachet de réception (réservé à la SAFER)

ARDENNES / 03 26 04 77 82 / ardennes@safergrandest.fr

AUBE / 03 25 73 42 89 / aube@safergrandest.fr

BAS-RHIN / 03 88 62 52 90 / bas-rhin@safergrandest.fr

HAUT-RHIN / 03 89 43 24 67 / haut-rhin@safergrandest.fr

HAUTE-MARNE / 03 25 35 03 38 / haute-marne@safergrandest.fr

MARNE / 03 26 04 77 71 / marne@safergrandest.fr

MEURTHE-ET-MOSELLE / 03 83 95 46 00 / meurthe-et-moselle@safergrandest.fr

MEUSE / 03 29 79 30 44 / meuse@safergrandest.fr

MOSELLE / 03 87 15 09 08 / moselle@safergrandest.fr

VOSGES / 03 29 29 14 44 / vosges@safergrandest.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Personne physique

Nom : Prénom :

Collectivité, association ou personne morale

Nom :

Représentée par :

Coordonnées

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Domicile : Portable :

e-mail :

Profession (personne physique uniquement) :

N° TVA intracom :

SITUATION FAMILIALE (pour les candidats personnes physique uniquement):

Date de naissance du candidat :

Célibataire Marié(e) Veuf(ve)

Divorcé(e) Vivant maritalement PACSÉ

Nom du conjoint (nom de jeune fille) : Prénom :

Date de naissance du conjoint : Profession du conjoint :

Régime matrimonial :

SURFACES EN PROPRIETE

Nature	Total			Dont loué à un tiers		
	ha	a	ca	ha	a	ca
Terres	ha	a	ca	ha	a	ca
Prés	ha	a	ca	ha	a	ca
Vignes	ha	a	ca	ha	a	ca
Autre (verger,...)	ha	a	ca	ha	a	ca
Surface Totale	ha	a	ca	ha	a	ca

CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION DE LA SAFER

La demande d'attribution de biens n'engage que son signataire.

Toute déclaration erronée entraînerait l'annulation d'une éventuelle attribution par la SAFER sans préjudice des dommages et intérêts qu'elle pourrait demander par voie judiciaire.

A cet égard, le signataire déclare autoriser la SAFER à s'informer auprès de ses organismes bancaires des emprunts en cours.

Toute modification de candidature ou retrait devra être communiqué à la SAFER par écrit daté et signé. Les modifications demandées ne pourront être prises en compte que dans la mesure où elles seront portées à la connaissance de la SAFER à une date lui permettant d'en faire état au Comité Technique Départemental devant décider de l'attribution.

Je reconnais être informé que :

- la durée de conservation des données est fixée à un an,
- la collecte de ces données s'accompagne de mesures de sécurité physiques et logiques adaptées à la nature de ces informations,
- les données collectées ne seront pas divulguées à des fins étrangères au traitement de mon dossier de candidature,
- je peux accéder à tout moment aux informations me concernant, les faire rectifier, les compléter ou encore en demander la radiation auprès de la SAFER Grand Est.

- **Responsabilité de la décision de la SAFER**

La décision d'attribution appartient au Comité Technique Départemental ou au Conseil d'Administration de la SAFER Grand Est.

En aucun cas l'agent de la SAFER ne peut prendre des engagements d'attribution avant décision du Comité Technique Départemental.

- **Fixation et évolution du prix**

La SAFER revend les parcelles qu'elle contrôle à leur prix de revient – prenant en compte le prix d'acquisition mais aussi les frais et débours et indemnités relatifs à cette acquisition.

Ce prix de revient comprend également les frais financiers, les impôts et charges supportés par la SAFER durant la période où elle est propriétaire.

- **Commissaires du Gouvernement**

L'activité de la SAFER est strictement encadrée par les textes législatifs et réglementaires qui la régissent. Les Commissaires du Gouvernement Agriculture et Finances veillent – cas par cas – au respect de cette réglementation.

AUTORISATION SPECIALE :

Je soussigné déclare autoriser l'organisme bancaire à donner toutes informations sur mes emprunts en cours.

Fait à Le

Signature